



P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

**MINISTÈRE
DES FINANCES,
DE L'ÉCONOMIE,**
*en charge de l'énergie,
de la protection sociale généralisée
et de la coordination de l'action gouvernementale*

Outil grille tarifaire
Mode d'emploi à destination des communes

Version du 20 octobre 2021

I. Contexte

La mise en œuvre du dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité a vocation à réajuster et harmoniser les tarifs de l'électricité sur l'ensemble de la Polynésie française. En compensant les écarts de coûts de production de l'électricité entre les îles, ce dispositif permet de rendre équitable l'accès des usagers au service public d'électricité en Polynésie française.

La mise en œuvre du dispositif étant prévue pour le **1^{er} janvier 2022**, les communes souhaitant y adhérer doivent impérativement, avant le 1^{er} janvier 2022 :

1. Mettre à jour leur grille tarifaire et l'adopter en conseil municipal (l'objet de ce mode d'emploi) ;
2. Délibérer pour signer la convention d'adhésion au dispositif de solidarité et envoyer la convention signée originale au Service Des Energies.

Ce guide a ainsi vocation à vous accompagner dans la mise à jour de votre grille tarifaire.

Contact :

Il vous est possible d'être accompagné pour l'élaboration de votre grille tarifaire. Pour cela, nous vous invitons à prendre attache avec les contacts référents :

- Contact référent pour les archipels des Tuamotus-Gambier : Service Des Energies
- Contact référent pour les autres archipels : Ministère en charge de l'énergie

Service Des Energies

13, Avenue Pouvana'a a Oopa
B.P. 3829 – 98713 Papeete
Jimmy GARDAN – 40 50 50 98

Ministère en charge de l'énergie

24, avenue Dupetit-Thouars Tarahoi
B.P. 2551 - 98713 Papeete
Olivier DELESTRE – 40 47 83 90

**Les conventions d'adhésion au dispositif de solidarité originales
devront TOUTES être envoyées au Service Des Energies.**

II. Présentation de l'outil grille tarifaire

L'outil de grille tarifaire est un fichier EXCEL constitué de deux onglets :

Prix moyen du service public considéré =	33,921	F CFP/kWh
Prix de référence pris par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
Ecart =	13,0%	

	Energie consommée (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)	Part du CA
Petits consommateurs	14 848	269 660	25,0%
Classique basse tension	15 162	448 870	41,6%
Moyenne tension	489	8 955	0,8%
Prépaiement	1 293	37 072	3,4%
Autres tarifs énergie	-	-	0,0%
Abonnement		314 528	29,1%
Total	31 812	1 079 065	100%

PART ENERGIE				
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/kWh)	Energie vendue (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
Petits consommateurs usages domestiques				
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	17,0	13 890	236 130
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	358	33 530
Classique basse tension				
P2	Usages domestiques 1ère tranche	20,0	5 900	118 000
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1 236	28 428
P4	Eclairage public	37,0	6 150	227 550
P5	Usage professionnel	39,5	1 896	74 892
Moyenne tension				
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	20,0	324	6 480
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2 475
Prépaiement				
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6 156
Autres tarifs				
				-
				-
				-
				-

Procédure d'utilisation :

1) Remplir toutes les cellules dont le fond est bleu :
 - la colonne " Tarifs HT ", au besoin ajouter des tarifs dans "Autres tarifs"
 (ATTENTION : ces tarifs sont exprimés en hors taxes, donc sans la contribution de solidarité, TVA, la taxe municipale, etc.)
 - la colonne "Energie vendue" / "Puissance souscrite"
 - cellule H2 : nom du réseau
 - cellules C51:55 à F51:55 : éventuelles observations de la commune

2) Lire le prix moyen de l'électricité :
 Suivant les données saisies à l'étape 1, le prix moyen de l'électricité est calculé dans la cellule E2.

3) Vérifier la conformité du prix moyen avec l'obligation de 20% :
 Pour satisfaire au critère prix du dispositif, la valeur de la cellule Ecart (cellule E6) doit être de 20,0% au maximum.
 => Si écart inférieur ou égal à 20,0% : conforme
 => Si écart supérieur à 20,0% : ajuster les tarifs en conséquence (étape 1)

PART ABONNEMENT				
ID Tarifs	Abonnement	Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (kVA)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petit consommateur (<3,3kVA)	263	166	43 658
	Classique - usage domestique	445	86	38 270
	Classique - usage professionnel et éclairage public	400	50,0	20 000
	Moyenne tension jusqu'à 200 kVA souscrit	1672	125	209 000
	Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit	1355		-



- Le 1^{er} onglet « **Grille tarifaire** » permet de **fixer la grille tarifaire communale** ;
- Le 2^{ème} onglet « **Simulation tarifaire 1 usager** » permet **de simuler une facture d'électricité pour un usager** de la commune avec la grille tarifaire choisie en onglet 1.

Note : Seul l'onglet « grille tarifaire » doit impérativement être complété d'ici le 1^{er} janvier, le second onglet « Simulation tarifaire 1 usager » n'est là qu'à titre indicatif pour vous permettre d'évaluer l'impact de votre grille tarifaire sur les usagers de la commune.

III. Méthodologie pour obtenir une grille tarifaire conforme

A. Compléter la grille tarifaire communale

Pour compléter la grille tarifaire, il faut se rendre dans l'onglet 1 « Grille tarifaire » et compléter les colonnes D et E encadrée en rouge dans l'image ci-dessous :

PART ENERGIE		Colonne D1	Colonne E1	
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/kWh)	Energie vendue (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petits consommateurs usages domestiques			
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	17,0	13 890	236 130
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530
	Classique basse tension			
P2	Usages domestiques 1ère tranche	20,0	5 900	118 000
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1 236	28 428
P4	Eclairage public	37,0	6 150	227 550
P5	Usage professionnel	39,5	1 896	74 892
	Moyenne tension			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	20,0	324	6 480
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2 475
	Prépaiement			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6 156
	Autres tarifs			
				-
				-
				-
				-

PART ABONNEMENT		Colonne D2	Colonne E2	
ID Tarifs	Abonnement	Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (kVA)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petit consommateur (<3,3kVA)	263	166	43 658
	Classique - usage domestique	445	86	38 270
	Classique - usage professionnel et éclairage public	400	50,0	20 000
	Moyenne tension jusqu'à 200 kVA souscrit	1672	125	209 000
	Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit	1355		-
		Colonne D3	Colonne E3	
ID Tarifs	Autres types d'abonnement	Tarifs unitaires HT (F CFP/unité)	Nombre d'abonnés (unitaire)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Location de compteur	120	30	3 600
				-
				-

Les chiffres renseignés dans l'image ci-dessus sont indiqués à titre d'exemple en se basant sur la grille tarifaire actuelle de la concession Tahiti Nord. Seules les cellules colorées en bleu peuvent être modifiées.

Colonne D :

Il s'agit du tarif **hors taxe** que la commune souhaite appliquer à ses usagers :

1. L'énergie consommée : prix facturé à l'utilisateur par kWh consommé (pour 1 kWh consommé)
→ Part énergie (colonne D1) ;
2. La puissance souscrite : prix facturé à l'utilisateur par kVA souscrit (pour 1 kVA souscrit) → Part abonnement (colonne D2) ;
3. La location d'un compteur : prix facturé à l'utilisateur par compteur loué (pour 1 compteur loué) → ID Tarifs (colonne D3).

Point d'attention : Seules les communes effectuant de la location de compteur aux usagers doivent compléter la colonne D3. En effet, la location de compteur n'est pas nécessaire dès lors qu'il y a un tarif d'abonnement.

Colonne E :

1. Energie vendue (kWh/an) : Quantité d'énergie consommée par tous les usagers de la commune ayant souscrit à ce type de contrat, et ce, pour les douze derniers mois facturés
 - Dans l'exemple ci-dessus, les usagers ayant souscrit un contrat de type « petits consommateurs » de la commune ont consommé au total **13 890kWh** en tranche P0 tandis que l'éclairage public a consommé au total **6 150kWh** sur les 12 derniers mois.
2. Total puissance souscrite (kVA) : Puissance totale souscrite par les usagers de la commune par type d'abonnement
 - Dans l'exemple ci-dessus, les usagers de la commune ayant une puissance souscrite inférieure à 3.3kVA représentent une puissance totale de **166 kVA**.
3. Nombre d'abonnés (unitaire) : Nombre d'utilisateurs ayant loué un compteur sur les 12 derniers mois

B. Vérifier que la grille tarifaire adoptée est conforme

Dans l'onglet 1 « Grille tarifaire », l'encadré vert en haut (cellules B2→F7) permet de vérifier si la grille tarifaire est conforme à la Loi du Pays n°2021-5 du 28 janvier 2021 relative à l'institution d'un dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité. En effet, les communes sont libres de fixer leur grille tarifaire tant que le prix moyen du service public de la commune en question ne diffère pas à la hausse ou à la baisse de plus de 20% par rapport au prix de référence fixé par l'arrêté n°1430 CM du 30 juillet 2021.

Exemple 1 : conforme

Dans l'exemple ci-dessous, la grille tarifaire adoptée par la commune permet d'avoir un prix moyen de 33.921 F CFP/kWh. Cela correspond à un écart de 13% par rapport au prix de référence fixé par le conseil des ministres. La grille tarifaire est donc conforme car l'écart est inférieur à 20%.

Prix moyen du service public considéré =	33,921	F CFP/kWh
Prix de référence pris par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
Ecart =	13,0%	

PART ENERGIE

ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/kWh)	Energie vendue (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petits consommateurs usages domestiques			
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	17,0	13 890	236 130
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530
	Classique basse tension			
P2	Usages domestiques 1ère tranche	20,0	5 900	118 000
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1 236	28 428
P4	Eclairage public	37,0	6 150	227 550
P5	Usage professionnel	39,5	1 896	74 892
	Moyenne tension			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	20,0	324	6 480
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2 475
	Prépaiement			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6 156
	Autres tarifs			
				-
				-
				-
				-

PART ABONNEMENT

ID Tarifs	Abonnement	Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (kVA)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petit consommateur (<3,3kVA)	263	166	43 658
	Classique - usage domestique	445	86	38 270
	Classique - usage professionnel et éclairage public	400	50,0	20 000
	Moyenne tension jusqu'à 200 kVA souscrit	1672	125	209 000
	Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit	1355		-

Exemple 2 : non conforme

Dans les deux exemples ci-dessous, la grille tarifaire adoptée engendre un prix moyen du service public présentant un écart supérieur à 20% par rapport au prix de référence. La grille tarifaire n'est donc pas conforme et doit être modifiée pour que l'écart soit réduit.

Prix moyen du service public considéré =	36,652	F CFP/kWh
Prix de référence pris par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
	Ecart = 22,1%	

PART ENERGIE

ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/kWh)	Energie vendue (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
Petits consommateurs usages domestiques				
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	22,0	13 890	305 580
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530
Classique basse tension				
P2	Usages domestiques 1ère tranche	23,0	5 900	135 700
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1 236	28 428
P4	Eclairage public	35,0	6 150	215 250
P5	Usage professionnel	45,0	1 896	85 320
Moyenne tension				
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	25,0	324	8 100
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2 475
Prépaiement				
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6 156
Autres tarifs				
				-
				-
				-
				-

Exemple 3 : non conforme

Prix moyen du service public considéré =	23,369	F CFP/kWh
Prix de référence pris par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
	Ecart = -22,1%	

PART ENERGIE

ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/kWh)	Energie vendue (kWh/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
Petits consommateurs usages domestiques				
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	10,0	13 890	138 900
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	20,0	958	19 160
Classique basse tension				
P2	Usages domestiques 1ère tranche	15,0	5 900	88 500
P3	Usages domestiques 2ème tranche	20,0	1 236	24 720
P4	Eclairage public	10,0	6 150	61 500
P5	Usage professionnel	30,0	1 896	56 880
Moyenne tension				
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	15,0	324	4 860
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	12,0	165	1 980
Prépaiement				
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	26	684	17 784
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	30	152	4 560
Autres tarifs				
				-
				-
				-
				-

IV. Simuler à titre indicatif une facture d'électricité pour un usager de la commune

Une fois la grille tarifaire complétée, il vous est possible de simuler à titre indicatif une facture d'électricité pour voir l'impact de la grille tarifaire adoptée sur l'usager.

Section client				
Tarifs	Petit consommateur			

Type d'utilisateur

Facture mensuelle				
Puissance souscrite (kVA)				
Energie facturée				kWh
Frais énergie	-	FCFP		
Frais d'abonnement	-	FCFP		
Total énergie (frais d'abonnement + consommation)	-	FCFP		
Autres			Valeur unitaire	
Taxe municipale	-	FCFP	4	FCFP/kWh
Contribution de solidarité	-	FCFP	6,3	FCFP/kWh
TVA	-	FCFP	5%	
Total autres	-	FCFP		
Total facture TTC	-	FCFP		
Prix moyen de l'électricité client	#DIV/0!	FCFP/kWh		

Entrer la puissance souscrite par l'utilisateur (kVA)

Entrer sa consommation énergétique sur le dernier mois (kWh)

Entrer le montant de la taxe communale

	Section à remplir
--	-------------------

Pour visualiser l'impact de la grille tarifaire déterminée, il suffit de :

- Sélectionner un type d'utilisateur :

Section client				
Tarifs	Petit consommateur			

Choisir

Puissance souscrite (kVA)				
Energie facturée				kWh
Frais énergie	2 584	FCFP		
Frais d'abonnement	868	FCFP		
Total énergie (frais d'abonnement + consommation)	3 452	FCFP		
Autres			Valeur unitaire	
Taxe municipale	608	FCFP	4	FCFP/kWh
Contribution de solidarité	608	FCFP	6,3	FCFP/kWh
TVA	8	FCFP	5%	
Total autres	1 224	FCFP		
Total facture TTC	4 676	FCFP		
Prix moyen de l'électricité client	30,760	FCFP/kWh		

	Section à remplir
--	-------------------

- Compléter la puissance souscrite par l'utilisateur (kVA) ;
- Compléter la quantité d'énergie consommée sur le dernier mois (kWh) ;
- Compléter la valeur de la taxe communale (FCFP/kWh). Par défaut, la taxe communale est fixée à 4 FCFP/kWh.

Exemple : Pour un usager présentant les caractéristiques suivantes :

- L'utilisateur a choisi un abonnement de type « Petit consommateur »,
- L'utilisateur a souscrit à une puissance de 3.3kVA,
- L'utilisateur a consommé 152 kWh sur le dernier mois,
- La commune a fixé sa taxe communale à 4 FCFP/kWh

Section client	
Tarifs	Petit consommateur

Facture mensuelle				
Puissance souscrite (kVA)	3,3			
Energie facturée	152,0	kWh		
Frais énergie	2 584	FCFP		
Frais d'abonnement	868	FCFP		
Total énergie (frais d'abonnement + consommation)	3 452	FCFP		
Autres			Valeur unitaire	
Taxe municipale	608	FCFP	4	FCFP/kWh
Contribution de solidarité	608	FCFP	6,3	FCFP/kWh
TVA	8	FCFP	5%	
Total autres	1 224	FCFP		
Total facture TTC	4 676	FCFP	→ Prix payé par l'utilisateur	
Prix moyen de l'électricité client	30,760	FCFP/kWh		

	Section à remplir
--	-------------------

Note : Pour rappel, seule la complétion de l'onglet « Grille tarifaire » est essentielle pour adhérer au dispositif, cet outil de simulation ne vous sert qu'à évaluer l'impact de la grille tarifaire sur vos usagers.

Fin du mode d'emploi